Image not found or type unknown

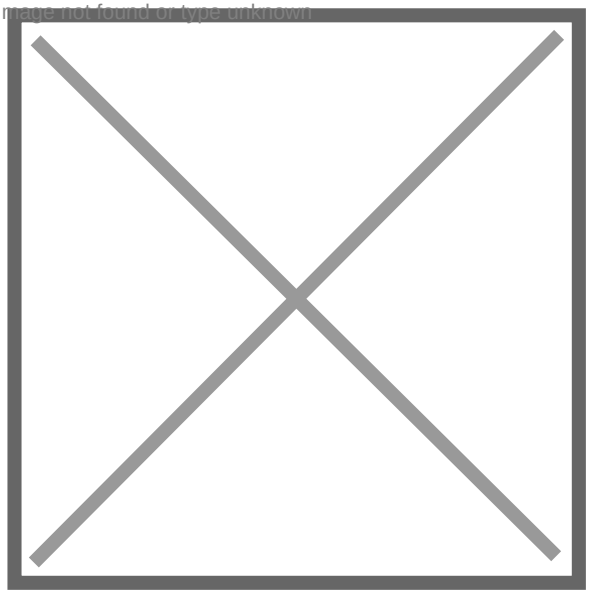

Intéressement/participation et démission

Par **Litou63**, le **07/09/2011** à **11:35**

Bonjour,

Je cherche désespérément une réponse à ma question. J'espère que quelqu'un pourra m'aider.

J'ai été embauché au sein de l'entreprise A courant Novembre 2010. Je n'ai donc pas eu droit aux intéressements ainsi qu'à la participation pour l'année 2010. Je tiens à préciser que je n'ai signé aucun accord d'intéressement.

J'ai une proposition d'une entreprise B pour partir à l'étranger début Janvier 2012. Je démissionnerais (suivant la réponse à ce message) début Octobre pour être libre début Janvier 2012 (afin de respecter les 3 mois de préavis).

Mes questions sont les suivantes. Ai-je droit aux intéressements ainsi qu'à la participation sur l'année 2011?
Si oui, sur quelle période? De Janvier 2011 à Octobre 2011 (environ 75%)? Sur l'année complète?

Merci d'avance pour votre aide précieuse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés